



# BAROMÈTRE DE L'AGRIVOLTAÏSME EN FRANCE

— ÉDITION 2026 —



Fédération Française des Producteurs Agrivoltaïques

Proposé par la FFPA

Étude menée par ADquation & La France Agricole  
Sur la base d'une enquête réalisée du 27 octobre au 3 novembre 2025

# SOMMAIRE

Édito .....	p. 4
<b>I.</b> Une plongée dans le réel : donnons la parole aux agris ! .....	p. 6
<b>II.</b> Périmètre étude et méthode .....	p. 12
<b>III.</b> Profil type et perception de l'agrivoltaïsme .....	p. 13
<b>IV.</b> Freins et raisons .....	p. 15
<b>V.</b> Photographie et vécu des agriculteurs dans les exploitations .....	p. 16
<b>VI.</b> Enseignements généraux du baromètre 2026 .....	p. 20
<b>Conclusion .....</b>	<b>p. 22</b>

## Édito

---

Depuis une vingtaine d'années, des agriculteurs ont fait le choix d'explorer une voie alors encore peu balisée: associer production d'énergie et production de nourriture.

On a vu, ça et là, fleurir des méthaniseurs et des panneaux solaires, souvent développés sans cadre commun ni réelle cohérence d'ensemble.

**En 2021, un collectif d'agriculteurs se réunit pour fonder la Fédération Française des Producteurs Agrivoltaïques (FFPA).**

**L'enjeu est de faire connaître la pratique et de l'encadrer.**

Les équipes s'organisent, la filière commence à se structurer.

Le Sénat lance ses auditions, les débats commencent.

L'agro photovoltaïsme ? L'agrovoltaiisme ? L'agrivoltaiisme ?

Et d'abord, c'est quoi ? Comment on le définit ? Comment on le met en pratique ?

Je veux ici remercier tous ceux qui nous ont permis d'apporter des réponses à ces questions.

Développeurs, syndicats, fédérations, institutions et représentants du monde agricole, nous avons ensemble contribué à faire émerger une filière nouvelle au service des projets.

Ces années ont été marquées par des chiffres, des confrontations de paradigmes, des débats et des discussions.

Elles ont permis l'**émergence de la Loi APER**, du décret d'application de son article 54, de l'arrêté de contrôle et de suivi, d'un guide de décryptage, d'un observatoire de l'agrovoltaiisme, ainsi que de nombreuses études.

Peut-être, parfois, jusqu'à l'excès.

À force de s'interroger sur des critères techniques ou théoriques, nous avons parfois laissé de côté les vraies questions: celles que se posent concrètement les agricultrices et les agriculteurs concernés !

**N'avons-nous pas, parfois, trop regardé nos textes et pas assez les réalités du terrain ?**

Et pour cause, l'agrovoltaiisme, ce sont avant tout des problématiques très concrètes.

Ce n'est pas du hors-sol, parce que ce qui est évoqué, ce sont des techniques culturelles qui vont guider des agricultrices et des agriculteurs pendant des décennies.

Et pourtant, les réponses semblaient parfois s'éloigner.

**Alors la FFPA a voulu doter la filière d'une étude de plus, certes, mais d'une étude d'un genre différent : un baromètre.**

Un zoom arrière, avec une préoccupation simple:

La filière fonctionne-t-elle réellement ?

Ce dont nous parlons au quotidien depuis des années: chimère ou réalité ?

Est-ce que des projets émergent vraiment en France ? Où ? Comment ? Par qui ? C'est à ces questions que ce panorama tente d'apporter des premières réponses.

**Cette étude a été réalisée par ADquation / Groupe La France Agricole**, car elle n'est pas celle de la FFPA seule, mais bien celle de l'ensemble de la filière. Nous la mettons entre vos mains pour vous proposer une **photographie de l'agrovoltaiisme en France à l'automne 2025**.

Vous pourrez, naturellement, vous attarder plus ou moins longuement sur certains aspects, selon que vous soyez développeur, bureau d'étude, agriculteur ou membre d'un service de l'État.

J'espère qu'elle saura éclairer vos questions concrètes et offrir à l'ensemble des acteurs un point de repère, sinon un point de départ, pour construire la deuxième partie de cette aventure collective.

Afin de remettre cette étude dans un contexte plus global, nous avons choisi de vous proposer en premier lieu la lecture de témoignages d'agriculteurs, qui au quotidien, ont fait le choix de l'agrovoltaiisme, de ces réalités concrètes comme de ces choix d'avenir.

Après donc de longues tractations autour du cadre réglementaire, il est désormais temps de passer à l'opérationnel !

Bonne lecture.

**Audrey Juillac**  
Présidente de la FFPA



# I. UNE PLONGÉE DANS LE RÉEL : DONNONS LA PAROLE AUX AGRIS !

Découvrez les témoignages inspirants et l'engagement passionné d'agriculteurs qui, partout sur le territoire, développent des projets agrivoltaïques alliant innovation, durabilité et respect des terres.



**À LA CROISÉE DES  
TRANSITIONS,  
L'AGRIVOLTAÏSME EN  
SOUTIEN D'UNE FERME  
EN MUTATION**

**À Châtel-Gérard (89), Hugues Trameau réinvente son modèle agricole. Une reconversion radicale, menée avec méthode, où l'agrivoltaïsme s'invite en levier d'adaptation. Témoignage.**

En 2018, l'exploitation de Hugues Trameau arrive à un tournant. Céréalier conventionnel, il doit faire face à une baisse de rendement continue, à l'effondrement des cultures pivots comme le colza, et à une exposition croissante aux aléas climatiques. « En quinze ans, on a perdu plus d'une tonne à l'hectare. Notre système ne tenait plus », confie-t-il. La décision est radicale : changer de cap. Et vite.

**L'exploitation bascule alors en bio, développe une production de luzerne et introduit un troupeau de 600 brebis, ainsi qu'un petit atelier d'engraissement à l'herbe. Une transition profonde, d'autant plus remarquable qu'aucun des associés n'était éleveur à l'origine.**

## Quand l'ombre devient ressource

C'est dans ce contexte que germe l'idée d'un projet agrivoltaïque. À l'origine, rien de planifié. « Un parc photovoltaïque s'est monté près de chez nous. On nous promettait des moutons sous les panneaux, mais ils ne sont jamais venus. Ça m'a marqué. Je me suis dit : si un jour j'ai des panneaux, ce sera pour accompagner un vrai projet agricole, pas juste faire joli. »

**Le premier contact formel intervient en 2016, avec ABO Wind, aujourd'hui ABO Energy. Le développeur prospecte pour un projet éolien. L'agriculteur y voit une opportunité : mutualiser les raccordements, proposer des panneaux sur ses parcelles... et des brebis dessous.** L'idée fait son chemin. En parallèle, le troupeau se constitue, sans attendre la concrétisation du projet solaire. « Je ne comptais pas dessus. Le projet devait venir en soutien, pas en moteur. »



## L'agrivoltaïsme comme outil d'adaptation

Aujourd'hui, le projet est bien avancé : il ne reste plus qu'à valider le raccordement. Mais plus qu'un revenu complémentaire, Hugues Trameau y voit un outil d'adaptation. « L'intérêt principal, c'est l'ombre en été. Avec la mécanisation, on a supprimé les arbres, les haies... Résultat : les moutons sont en plein soleil, sans aucune protection. »

**En créant des zones d'ombre structurées, les panneaux permettent de réduire le stress thermique, notamment lors des fortes chaleurs ou pendant l'agnelage. Une réponse concrète à des problématiques très actuelles, sur des fermes où les arbres ont disparu.**

## Un projet agricole, avant tout

Le message de l'agriculteur est clair : l'agrivoltaïsme ne doit pas dicter la forme de la ferme, mais s'y adapter. « C'est le projet agricole qui décide. Pas l'inverse. Certains sont prêts à tout accepter dès qu'un développeur arrive. Mais si on veut que ça fonctionne – techniquement, légalement, humainement – il faut d'abord que l'activité agricole soit solide. C'est elle qui légitime le reste. »

Et de prévenir : la route est longue. « **Il faut être passionné. Si on croit que ça sortira en trois ou cinq ans, on se plante.** » Entre revirements réglementaires, contraintes locales et délais techniques, la patience est une condition de réussite. Mais elle ne doit pas éteindre l'élan.

Face aux incertitudes réglementaires, à la lenteur des décisions, il reconnaît que « beaucoup d'agriculteurs vont finir par se lasser ». Pourtant, sur son exploitation, le projet agrivoltaïque fait sens : il prolonge une dynamique de diversification entamée bien avant les premiers contacts, et répond à un besoin réel du terrain.

Loin d'un simple projet énergétique, c'est une brique de plus dans un modèle agricole repensé, plus sobre, plus vivant, plus résilient.



## UNE RECONVERSION TOURNÉE VERS L'AVENIR: L'AGRIVOLTAÏSME COMME LEVIER DE TRANSMISSION

**En Haute-Marne, Christian Courtier a choisi de redonner vie à 15 hectares familiaux en construisant un modèle agricole sobre, diversifié et transmissible.**

Fils d'agriculteur, il a repris ces terres dans le cadre d'une reconversion professionnelle. « L'idée, c'était de les valoriser au mieux. Quinze hectares, ce n'est pas beaucoup, il fallait donc construire un modèle pérenne et cohérent », explique-t-il.

**Son projet s'est construit autour d'un double objectif: donner une seconde vie à ces terres et préparer la future installation de son fils, qui souhaite à terme reprendre l'exploitation.**

### Diversification et logique économique

Conscient des contraintes liées à la taille réduite de son exploitation, Christian a choisi une voie originale: la production de raisin de table et de fruits rouges, complétée par un élevage ovin en développement.

Quand on a peu de surface, on doit faire ce qu'on aime, mais très bien, et trouver un modèle qui valorise au mieux chaque hectare », résume-t-il.

Une partie du raisin est commercialisée en circuit court, une autre transformée en raisin sec haut de gamme pour l'épicerie fine. « **J'aime maîtriser toute la chaîne, de la production jusqu'à la valorisation** », ajoute-t-il.

### L'agrivoltaïsme comme solution globale

**Le projet agrivoltaïque, développé avec Photosol, répond à deux logiques: économique et technique.**

« Quand on part de zéro, financer seul les investissements est presque impossible. L'agrivoltaïsme permet de concentrer les moyens sur la production, tout en s'appuyant sur un partenaire pour l'infrastructure énergétique. »

Sur ses 15 hectares, environ 12 seront concernés, répartis entre des ombrières dédiées à la vigne et aux fruits rouges, et des zones destinées à l'élevage ovin. Les installations offriront une protection contre la grêle, les fortes chaleurs et les aléas climatiques, tout en améliorant le bien-être animal et la stabilité des rendements.

Elles permettront également de récupérer l'eau de pluie, une ressource que Christian souhaite réutiliser pour ses cultures: « À terme, l'objectif est d'être autosuffisant en eau. Dans un contexte de changement climatique, c'est un vrai atout. »

### Un outil agronomique avant tout

Christian souligne un autre bénéfice souvent oublié: la réduction des traitements phytosanitaires.

« Les maladies comme le mildiou se développent surtout avec l'eau sur les feuilles et les coups de chaud. Sous ombrière, les conditions sont plus stables, l'humidité est maîtrisée, et le champignon ne se développe pas. »

**Une approche qui renforce la qualité du produit et s'inscrit pleinement dans sa démarche bio et respectueuse de l'environnement.**

### Préparer la transmission

Son fils, passionné par l'élevage, commencera à travailler à ses côtés. **L'objectif: que dans deux ans, son atelier ovin soit pleinement opérationnel et que l'exploitation tourne à plein régime.** « L'agrivoltaïsme nous aide à structurer un modèle viable, transmissible et cohérent. C'est un outil, pas une solution miracle, mais un vrai levier quand il est bien utilisé. »

### Une vision constructive

Christian plaide pour une approche réfléchie et concertée des projets: « Il faut construire un modèle autour de son exploitation, bien définir ses objectifs et avancer avec transparence. Quand le projet est solide, il trouve du sens, même auprès de ceux qui étaient sceptiques au départ. »

Il se réjouit d'ailleurs d'avoir pu échanger longuement avec des acteurs associatifs initialement réticents: « En comprenant la démarche, ils ont finalement soutenu le projet. »

« **L'agrivoltaïsme, c'est un outil, pas une solution miracle. Mais utilisé à bon escient, c'est une vraie force pour l'agriculture et pour l'avenir des fermes.** » conclut-il, convaincu d'avoir trouvé, avec son fils, une voie durable pour assurer la pérennité et la transmission de leur exploitation.





## UNE DIVERSIFICATION AGRICOLE PORTEUSE DE SENS ET D'AVENIR

**Sylvie Daguet, agricultrice en Eure-et-Loir, a intégré l'agrivoltaïsme dans une démarche de diversification mûrement pensée, guidée par une histoire familiale ancrée et un désir d'innovation respectueux de ses racines.**

### Une histoire familiale ancrée dans le territoire

Notre exploitation agricole est une aventure familiale, enracinée dans la terre et les générations. Mon mari en a repris les rênes en 1997. Pour ma part, j'y suis revenue en 2009, après une carrière à l'extérieur. Un retour motivé par des raisons de santé, mais aussi par le besoin de retrouver un équilibre entre vie professionnelle et familiale.

**Nous exploitons aujourd'hui environ 272 hectares en grande culture (blé, orge, colza, pois). Cette surface s'est agrandie au fil du temps grâce à la reprise progressive de terres familiales.**

### L'agrivoltaïsme: une idée ancienne devenue projet d'avenir

Depuis plusieurs années, je m'intéresse à la diversification. **Innover, tester, sortir des sentiers battus, cela a toujours fait partie de ma démarche.** L'agrivoltaïsme m'a interpellée dès que j'ai découvert les premiers projets en Bourgogne. Mais à l'époque, le contexte local ne s'y prêtait pas: trop d'oppositions, peu d'ouverture. J'ai mis cette idée de côté... jusqu'à ce qu'un long arrêt maladie me permette de prendre du recul. Ce moment d'introspection a ravivé ce projet. Il est devenu une évidence: une opportunité personnelle de rebondir, et une manière concrète de faire évoluer notre ferme vers un modèle plus durable. C'est dans cette dynamique que j'ai suivi **les formations « Farmher » puis « Tremplin » sur le Campus d'Hectar** (Levis-Saint-Nom), qui m'ont permis de structurer une idée claire et solide.

**Notre objectif ? Construire une diversification durable, répondre aux enjeux climatiques, moderniser nos pratiques et créer un lieu d'apprentissage vivant et ouvert sur l'extérieur.**

### Une rencontre humaine et une co-construction respectueuse

Quand l'occasion s'est présentée à nouveau, j'ai repris contact avec plusieurs développeurs agrivoltaïques. Mon exigence était simple: trouver un partenaire capable de s'inscrire dans une démarche de co-construction, respectueuse de notre réalité agricole et de notre vision long terme. Le développeur avec qui nous collaborons aujourd'hui s'est démarqué par son écoute et sa volonté de bâtir un véritable partenariat. Nous avons rapidement réalisé que nous partagions des valeurs communes: **produire une énergie renouvelable, certes, mais sans renier la vocation première de notre terre.**

**Le projet n'a pas été imposé. Il a été pensé avec nous, sur une feuille blanche.** Nous avons pu définir nos propres règles: maintien de la production agricole, autonomie totale sur les pratiques culturelles, absence de désappropriation, et même la création d'un espace expérimental et pédagogique sur la parcelle.

### Des freins locaux et politiques: une frustration palpable

Malgré la cohérence du projet et le sérieux de nos partenaires, nous nous sommes heurtés à certaines résistances au niveau local. Si plusieurs acteurs ont accueilli favorablement notre démarche, d'autres se sont montrés plus méfiants, voire franchement réticents. Une méfiance envers l'agrivoltaïsme – perçu à tort, par certains, comme une menace plutôt qu'une opportunité. Nous avons multiplié les démarches pour expliquer notre vision, pour montrer qu'il ne s'agissait ni d'un projet spéculatif, ni d'un caprice technologique, mais bien d'un projet familial, réfléchi, ancré dans notre territoire.

Ce que nous remettons en cause, ce n'est pas le débat en lui-même – il est légitime et nécessaire – mais le manque de dialogue, d'écoute, de curiosité. **L'agrivoltaïsme ne doit pas être jugé à travers des clichés. Il mérite d'être étudié avec rigueur et ouverture.**

### Un projet de transmission, d'innovation et de pédagogie

Au-delà de l'aspect économique, notre projet s'inscrit dans une logique de transition. Nous voulons continuer à produire, mais autrement. Tenir compte du climat, des technologies, des attentes sociétales. **Notre rêve ? Transformer cette parcelle en laboratoire vivant. Un lieu d'expérimentation et de formation.** Où des jeunes, des étudiants, des futurs agriculteurs viendront apprendre, comprendre, interagir. Où l'agriculture et l'énergie dialoguent et s'enrichissent mutuellement.

### Des conseils pour celles et ceux qui veulent se lancer

**À ceux qui souhaitent se lancer, je dirais ceci: soyez acteurs de votre projet. Ne le subissez pas.** Allez chercher l'information, contactez les développeurs vous-mêmes, prenez les devants. C'est la seule manière de garder la main et d'en faire un projet à votre image. Il faut aussi que le projet ait du sens. Qu'il reste au service de la terre, de l'exploitation, du territoire. Ne pas le vivre comme une charge ou une usine à gaz, mais comme un véritable plus.

**Entourez-vous. Formez-vous. Parlez avec d'autres porteurs de projets. Faites appel à des structures comme la FFPA. Et surtout, ne négligez pas les aspects juridiques, encore flous aujourd'hui.** Enfin, n'oubliez jamais que chaque projet est unique. Il n'y a pas de modèle préfabriqué. Ce qui a fonctionné pour nous ne conviendra pas forcément à d'autres. Mais s'il y a bien un point commun, c'est que rien ne se fera sans implication. L'agrivoltaïsme est une aventure humaine, agricole et territoriale. Et si elle est bien menée, elle peut devenir un formidable outil de résilience, de pédagogie et de transmission.

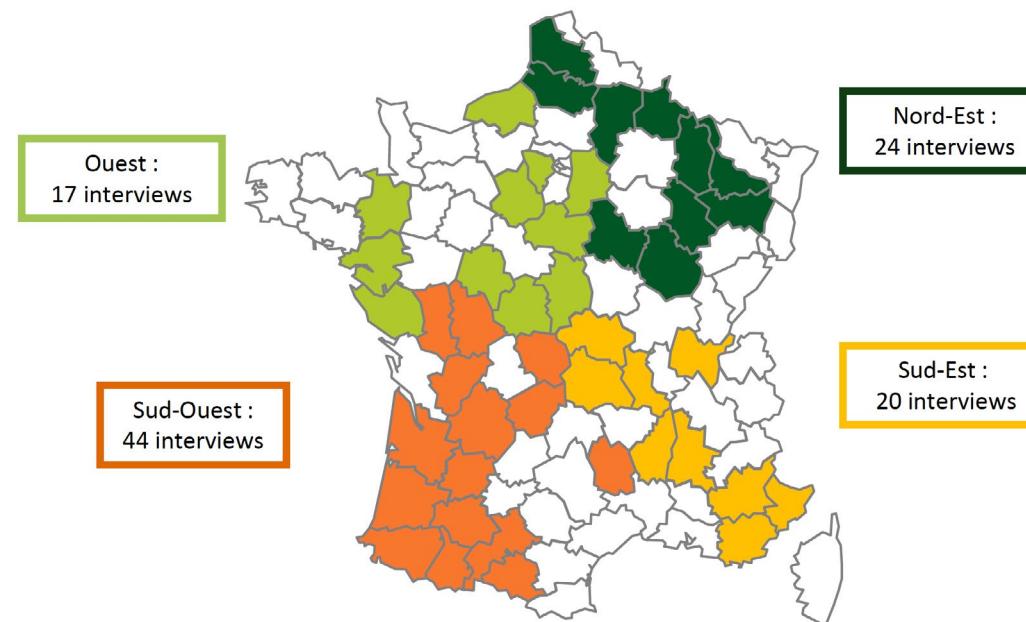
## II. PÉRIMÈTRE ÉTUDE ET MÉTHODE

Initié dans un contexte où le monde de l'agriculture comme celui des énergies renouvelables font face à de grandes difficultés, il aurait été vain de promouvoir une étude reposant sur de grandes généralités ou de grandes évidences.

Nous le savons, la vérité se construit à partir de multiples nuances. Ce panorama n'a donc pas vocation à livrer une vérité unique, mais bien à proposer plusieurs photographies prises à un instant T.

Cette étude a pour objectif, auprès des agriculteurs interrogés, **d'identifier les motivations et les freins à la réalisation d'un projet agrivoltaïque**. Elle permet également de **mesurer**, au sein de l'échantillon, **le taux de conversion des projets** et, le cas échéant, d'en apprécier le réel niveau d'avancement.

Au total, **850 exploitations** ont été contactées selon une répartition géographique reflétant une tendance actuelle du développement des projets agrivoltaïques: **43 % dans le Sud-Ouest, 22 % dans le Nord-Est, 22 % à l'Ouest et 14 % à l'Est.**



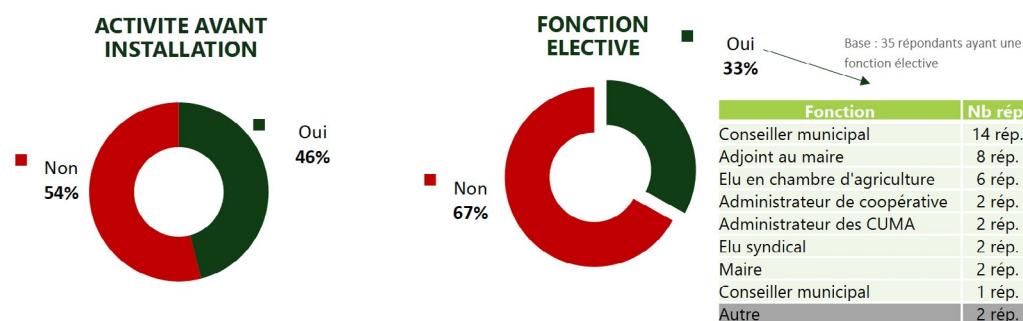
Cette étude a été réalisée par téléphone auprès d'agriculteurs « intentionnistes ». Les interviews ont eu lieu entre le 27 octobre et le 3 novembre 2025. Au total, 105 interviews ont été réalisées (pour 850 exploitations ayant été contactées au moins une fois).

## III. PROFIL TYPE ET PERCEPTION DE L'AGRIVOLTAÏSME

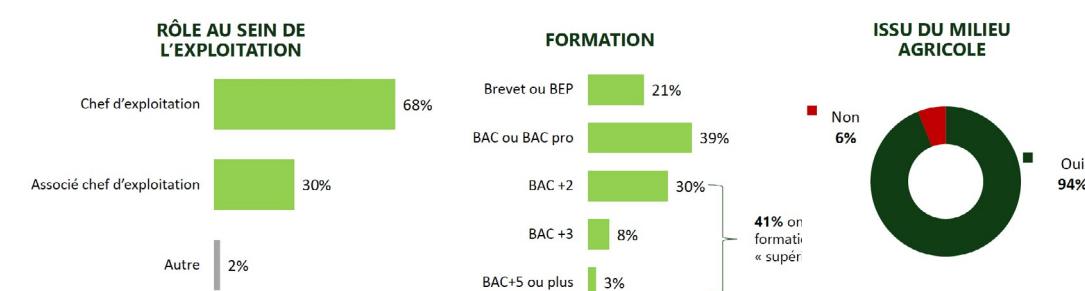
Cette partie vise à dresser un portrait des exploitations et des exploitants interrogés, afin de mieux comprendre leur structure, leur niveau d'équipement et leur trajectoire professionnelle.

L'analyse met en lumière des exploitations majoritairement de grande taille, des profils fortement investis dans leur territoire et déjà engagés, pour une part significative, dans les technologies solaires, traduisant des dynamiques économiques et stratégiques spécifiques.

Avec un âge moyen de **53 ans**, l'agriculteur interrogé apparaît fortement **ancré dans son territoire**: près de **33 %** d'entre eux exercent une **fonction élective** (au sein d'une commune, d'un syndicat ou de la chambre d'agriculture).

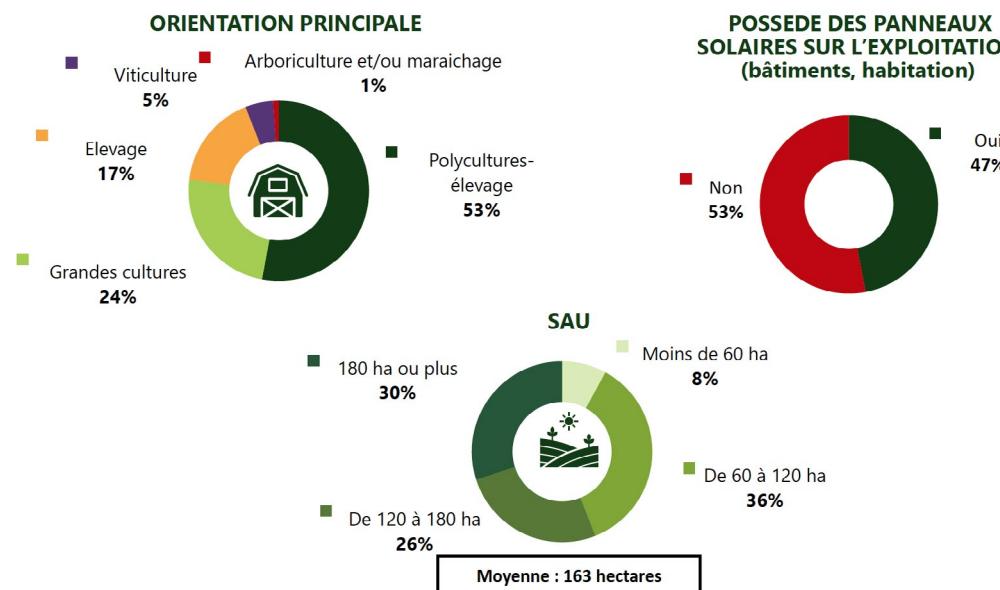


Caractérisant une certaine tendance, nous observons que près de **68 %** des répondants sont des **chefs d'exploitation**, dont près de **41 %** disposent d'une **formation supérieure** (la moyenne nationale étant de 27 % selon Agreste 2020).

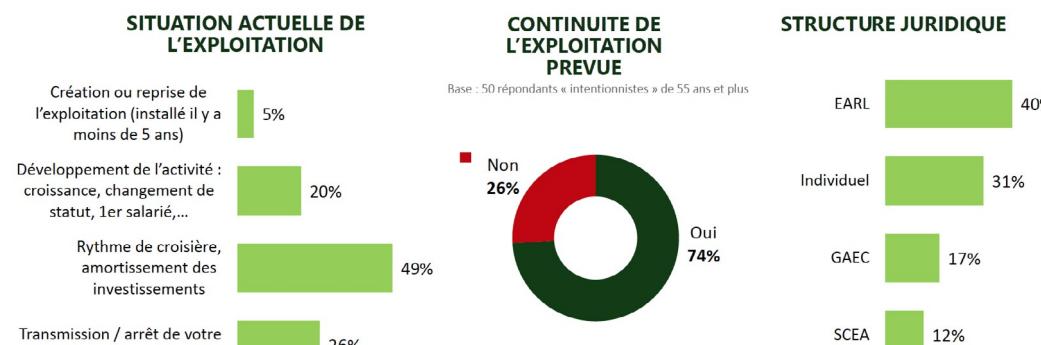


Fait marquant, près de **47 %** des exploitants interrogés sont déjà équipés en panneaux solaires (sur bâtiments ou exploitations), illustrant les prémisses d'une forme de spécialisation dans les technologies solaires pour nombre d'entre eux.

Au sujet des exploitations, une grande majorité, **53 %** est en polyculture-élevage avec en moyenne pour l'échantillon complet **une SAU de 163 hectares**. Les exploitations interrogées sont plutôt de grosses exploitations par rapport à la moyenne nationale (70 hectares – agreste 2020).



Près de **49 %** des répondants estiment être sur un **rythme de croisière**. Parmi les exploitants âgés de **55 ans et plus**, **74 %** ont prévu la continuité de leur exploitation, un niveau particulièrement élevé.



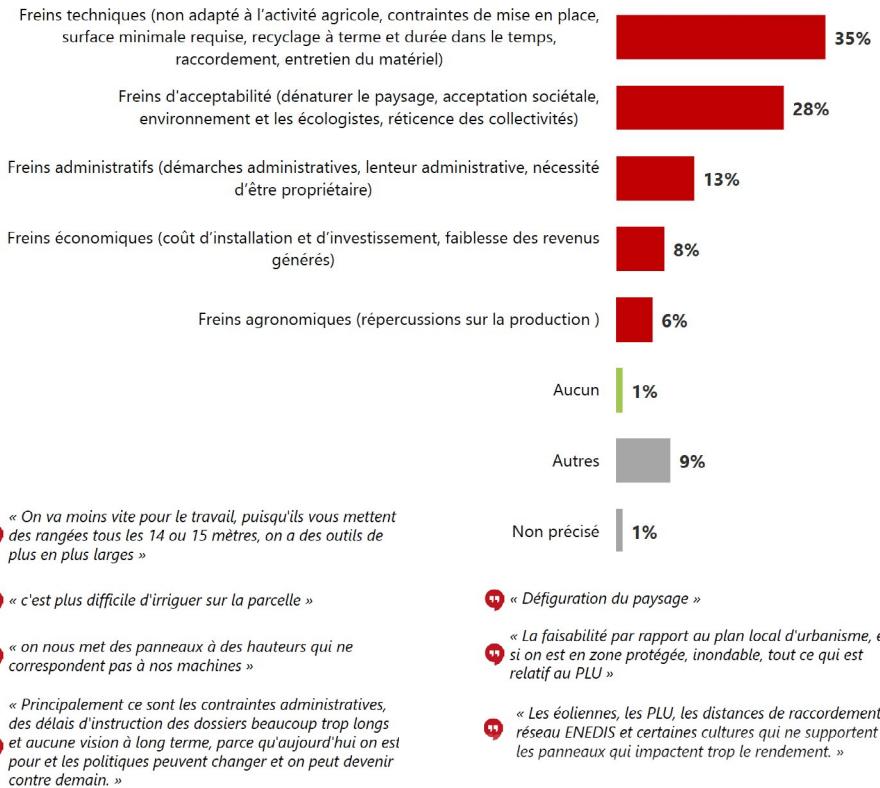
## IV. FREINS ET RAISONS

Cette partie expose une analyse des principaux freins identifiés par les agriculteurs interrogés dans le cadre du développement de projets agrivoltaïques.

Elle met en évidence la diversité des obstacles rencontrés, qu'ils soient d'ordre technique, administratif, économique, agronomique ou liés à l'acceptabilité sociale et environnementale, soulignant ainsi la complexité et le caractère multidimensionnel des enjeux auxquels sont confrontés les porteurs de projets.

Une pluralité de freins a été explicitée concernant le développement des projets :

- **35 %** des répondants évoquent des **freins techniques**: contraintes de mise en place, adaptation à l'activité agricole, surface minimale requise, recyclage à terme et durée de vie des installations, raccordement et entretien du matériel.
- **28 %** mentionnent des **freins d'acceptabilité**: dénaturation du paysage, acceptabilité sociale et environnementale, réticences des collectivités et des associations environnementales.
- **13 %** mettent en avant des **freins administratifs**: complexité et lenteur des démarches, nécessité d'être propriétaire.
- **8 %** soulignent des **freins économiques**: investissement initial, coût des installations et faiblesse des revenus générés.
- **6 %** identifient des **freins agronomiques**, notamment les répercussions sur la production.



# V. PHOTOGRAPHIE ET VÉCU DES AGRICULTEURS DANS LES EXPLOITATIONS

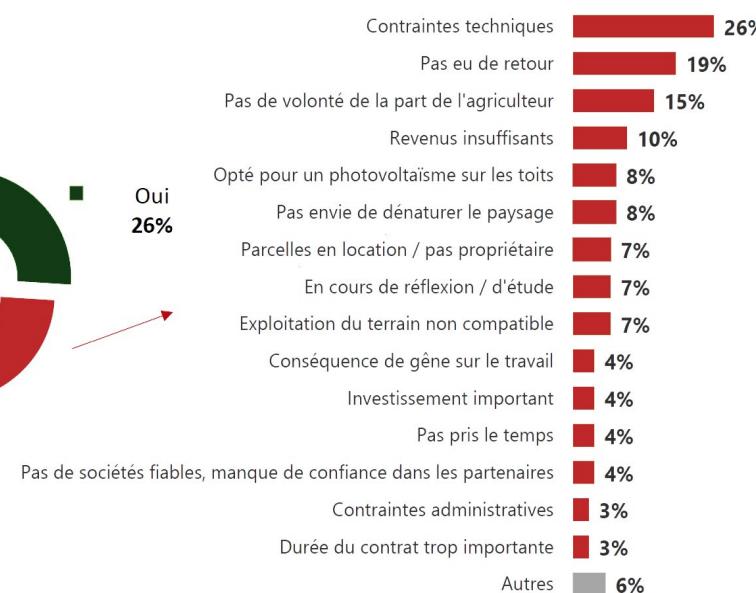
Cette partie analyse le niveau d'engagement des agriculteurs interrogés dans des projets agrivoltaïques, depuis les premiers contacts avec les développeurs jusqu'aux différentes étapes de maturation des projets.

Elle met en évidence les principaux obstacles rencontrés, les motivations à l'origine des démarches engagées, ainsi que la perception de l'accompagnement et des risques à chaque phase du processus, de l'étude de faisabilité au dépôt du permis de construire.

**74 %** des répondants ayant été en contact avec une société d'agrivoltaïsme **n'ont pas initié de projet à ce jour.**

Le principal frein repose sur les **contraintes techniques**, citées dans un quart des situations, suivi par une **absence de retours** de la part des développeurs pour 19 % des répondants.

**26 %** des agriculteurs interrogés ont, en revanche, **initié un projet**, principalement dans une logique de **diversification des revenus**.



## Phase d'étude de faisabilité

Majoritairement, les agriculteurs interrogés n'ont **contacté qu'un seul prestataire**, ce qui a permis l'instauration d'un **cadre de confiance**. Un peu plus de la moitié des répondants n'avaient pas d'idée précise du dimensionnement du parc au moment du lancement du projet.

Globalement, les **répondants se déclarent satisfaits de l'accompagnement lors de cette phase**, notamment en termes de transparence sur les délais associés à ce type de projet.

Une légère majorité des répondants n'a pas rencontré de difficultés à ce stade. Sur les 14 répondants concernés par cette phase de développement, 5 ont toutefois dû stopper leur projet. Parmi les 9 projets poursuivis, 7 exploitants expriment de réelles craintes quant à leur aboutissement.



**21/25** sont satisfaits de l'accompagnement lors de cette phase d'étude de faisabilité.



**4/25** ne sont pas satisfaits de l'accompagnement lors de cette phase d'étude de faisabilité.

« Très bien, on connaît toutes les étapes, on sait où ils en sont, on est informé, tout va bien »

« Il avait un état d'esprit assez ouvert, à tous les types de production agricole. »

« Satisfaisant, parce que de toute façon on est obligé de suivre les directives, c'est long mais j'étais prévenu au départ. »

« Pour moi bien. Quand ça m'a été proposé je n'y croyais pas de trop, ils m'ont dit que c'était 5 ans avant de voir le jour, ça a été bien étudié. »

« Bien, l'accompagnement sérieux, bien régulier sauf que depuis un peu plus d'un an je n'ai plus de nouvelles, donc je pense que ça ne va pas aboutir. »

« Au début c'était un peu du harcèlement, c'est pour ça que je les ai laissés s'épuiser. J'attends d'avoir les accords au niveau de la région. »

## Signature de la promesse de bail

L'accompagnement à ce stade du projet est jugé **très satisfaisant**, tout comme la **clarté des termes du contrat**. La moitié des répondants concernés a néanmoins eu recours à des conseils ou à une aide extérieure.



**10/11** répondants ont trouvé que les termes du contrat étaient clairs



**5/11** disent avoir eu besoin de conseil et en ont globalement été satisfaits

« J'ai fait relire les contrats à mon juriste, il m'a dit que c'était bon et j'ai signé. »

« Oui, on a toujours besoin de conseils, j'en suis à peu près satisfait. Ce sont les gens de la société qui m'ont conseillé. »

« C'était clair, on l'a signé avec les explications du notaire de la société. »

« J'ai demandé à la chambre d'agriculture du département, j'ai envoyé une copie de mon dossier et je n'ai pas de réponse. »

 **6/11** ont fait appel à une aide extérieur à ce stade du projet

« Mon notaire et j'en suis satisfait. »

« Le développeur m'a expliqué et j'ai été satisfait de son aide. »

« Mon juriste, je vous dirais ça dans 10 ans si je suis satisfait, on verra s'il y a des problèmes ou pas. »

 **5/11** disent ne pas avoir eu besoin d'aide sur cette phase du projet

« Non, et je n'ai pas eu besoin d'aide, c'était pratiquement prérempli, avec une promesse type, je n'avais plus qu'à remplir. »

« Personne, on a fait ça nous-mêmes, il a fallu que je fasse signer les propriétaires, on s'est débrouillé tout seul, le bureau d'étude nous accompagnait, ils nous ont donné la démarche à suivre. »

« Personne ne m'a aidé spécialement, on a échangé avec la société, on a eu plusieurs échanges. »

## Étude technique

L'accompagnement lors de cette phase est perçu comme plus **mitigé**, mais demeure **globalement satisfaisant**.

**À ce stade, les répondants se montrent plutôt pessimistes quant à l'aboutissement du projet**, en raison notamment des décisions administratives, de la pression des associations environnementales, d'une possible faillite du prestataire, de la durée jugée trop longue du projet ou encore d'une absence de retours des développeurs.



**6/10** sont **satisfait**s de l'accompagnement lors de cette phase d'études techniques

« Oui, la personne qui était chargée de monter le dossier était très joignable et très à l'écoute, et suivait le dossier comme il faut. »

« Oui, on m'explique bien, il y a eu des réunions, ils se sont impliqués. Je l'appelle au téléphone, ils me rencontrent et me tiennent informé. »



**3/10** sont **moyennement satisfait**s de l'accompagnement lors de cette phase d'études techniques

« Oui et non. On a l'impression que ça n'avance pas, est-ce que c'est la lourdeur administrative ou bien, il n'y a rien de concret pour l'instant ? »

« On était un peu à la merci du bureau d'étude, c'est lui qui nous dirigeait. A la chambre d'agriculture ils ne m'ont pas répondu. »



**1/10** ne sont **pas satisfait**s de l'accompagnement lors de cette phase d'études techniques

« Non, je trouve côté profession agricole que ça serait bien qu'il y ait des agriculteurs pour les aider, et des collectivités territoriales aussi. »

## CDPENAF



**4/5** sont **confiant**s et/ou **motivé**s

« Assez **confiant**, j'ai présenté mon truc à la chambre d'agriculture, à la communauté de communes et à toutes les instances qui y étaient, **le développeur m'avait aidé à le préparer et ça c'est bien passé**. » - un répondant ayant dépassé cette phase de dossier d'instruction

« **Pas du tout stressé, motivé forcément**, si ça se fait ça se fait, si ça ne se fait pas ça ne se fait pas, ce n'est pas vital, et de toute façon il y a des contraintes d'entretien par la suite. » - un répondant étant à ce jour dans cette phase de dossier d'instruction



**1/5** est **assez peu confiant**

« Assez peu confiant. » - un répondant ayant dépassé cette phase de dossier d'instruction reconnaît avoir été peu confiant à ce moment-là



**2/5** : oui, c'était les délais annoncés

« C'était les délais annoncés. » un répondant étant à ce jour dans cette phase de dossier d'instruction



**2/5** : les délais vont être plus longs

« Ca va être plus long, les postes sources sont saturés. Ils sont en train de monter des lignes pour les raccordements, ça traîne donc un peu à cause de ça. » - un répondant ayant dépassé cette phase de dossier d'instruction reconnaît avoir été peu confiant à ce moment-là



**1/5** : sans avis

« Pour l'instant c'est en cours, je n'ai pas d'avis. »

## Dépôt du permis de construire

La grande majorité des exploitants interrogés à ce stade du projet **se déclare confiante et s'en remet au développeur**.

Toutefois, tous mettent en avant des **difficultés d'ordre administratif**, liées notamment à des conflits entre différentes institutions ou à des contraintes techniques.

# VI. ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DU BAROMÈTRE 2026

Cette synthèse vise à analyser le taux de conversion des projets agrivoltaïques, depuis l'intérêt initial des agriculteurs jusqu'à l'engagement effectif dans un projet et à son avancée dans les différentes phases de développement.

Elle met en lumière le niveau de maturité des exploitants interrogés, leurs motivations, les freins identifiés ainsi que les facteurs clés de confiance conditionnant le passage à l'action, offrant ainsi une lecture réaliste et nuancée des dynamiques actuelles de la filière.

## Synthèse sur le taux de conversion :

- Les agriculteurs interrogés connaissent la réalité d'un projet agrivoltaïque. Pour la majorité d'entre eux, celui-ci représente une source de revenus complémentaires, tout en faisant apparaître de nombreux freins (techniques, administratifs, esthétiques ou sociaux). Leur principale source d'information sur l'agrivoltaïsme provient majoritairement du démarchage.
- Parmi ceux ayant initié un projet, la diversification des revenus constitue le critère principal. Les exploitants se reposent largement sur le développeur. La majorité des freins et des difficultés rencontrés apparaît généralement soit en début de projet, soit lors du dépôt du permis de construire.
- Les craintes quant à l'aboutissement du projet demeurent fortes jusqu'à la phase d'étude technique. Elles tendent toutefois à diminuer, les agriculteurs devenant plus confiants au moment du dépôt du dossier d'instruction.

On constate que, pour cet échantillon, **les sondés ont déjà une vision assez fine de l'agrivoltaïsme**. Bien loin du fantasme ou des caricatures trompeuses, ils sont préparés à des contraintes techniques et juridiques.

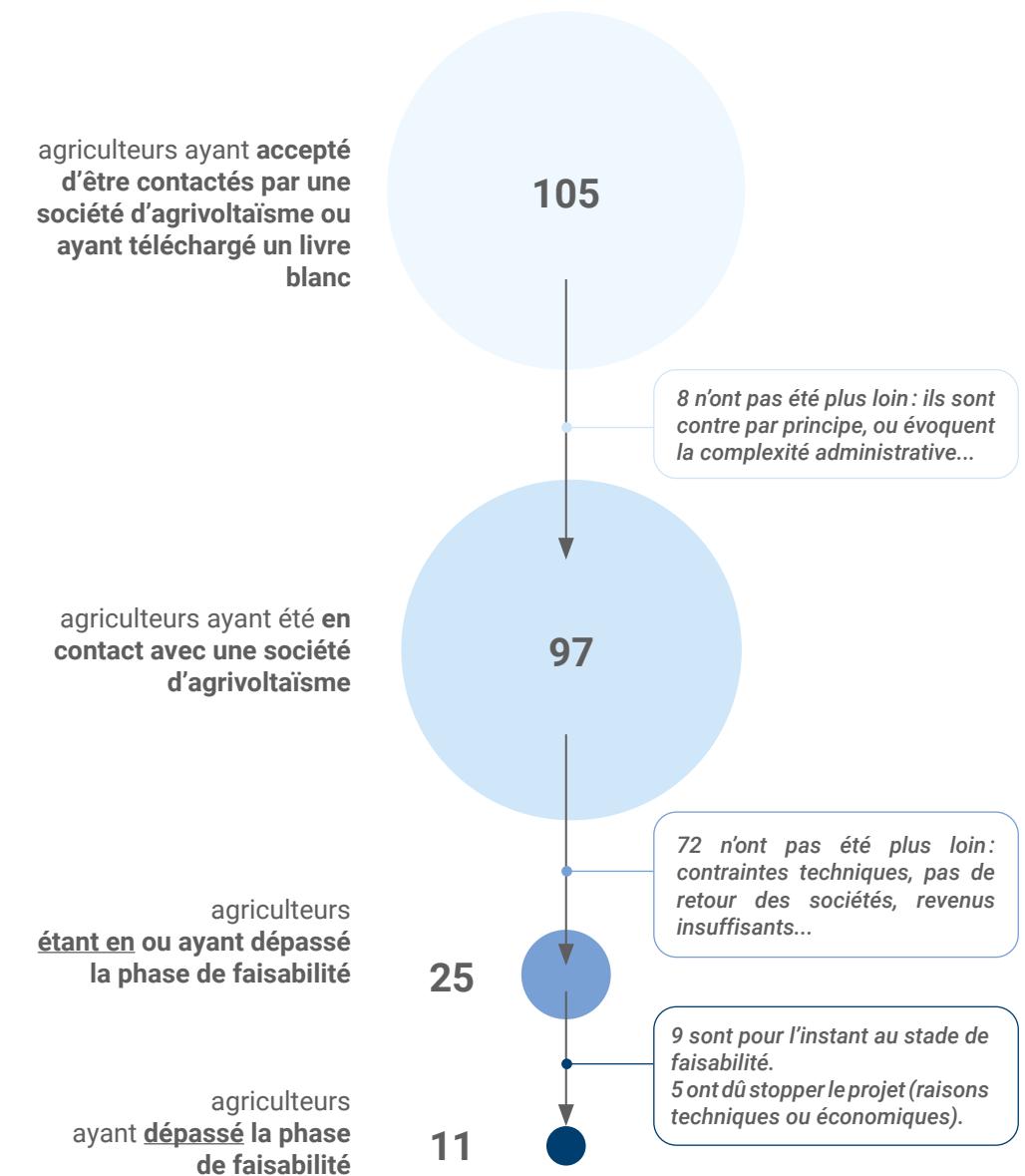
Bien au fait de la réalité des projets, **ils choisissent tout de même de se lancer malgré les freins identifiés, principalement dans une logique de diversification de leurs revenus**. Cette volonté de prendre le risque de commencer un projet semble dépendre du lien de confiance qu'ils peuvent tisser avec leurs développeurs, à qui ils délèguent les difficultés des phases techniques (EPA, étude d'impact etc). Forts de ce soutien, les agriculteurs craignent finalement peu les CDPENAF et sont motivés à défendre leurs projets.

Si nous pouvons nous féliciter de cette synergie qui est née en amont et pendant les phases d'instruction des projets, il faudra veiller à maintenir ces liens. De la même manière, la pédagogie ne semble pas être un enjeu majeur auprès de ces publics qui connaissent l'agrivoltaïsme.

Enfin, enjeu central de ce baromètre, nous comprenons clairement que le raz de marée annoncé n'aura pas lieu. Si beaucoup ont fait le choix de se renseigner ou si un certain nombre ont pu être démarché, **les phases de développement ont, par l'instruction, clairsemé les possibilités de déploiement des projets**. Il n'y aura pas d'invasion des champs par des panneaux. Les agriculteurs qui mènent ces projets sont des chefs d'exploitation conscients des enjeux et tout à fait acteurs de leur projet.

L'agrivoltaïsme apparaît ici comme un outil potentiel pour aider certaines exploitations à être pérennes. Cette solution reste le choix d'une minorité, consciente des difficultés qu'elle va rencontrer, mais déterminée et mise en confiance par le lien qu'elle entretient avec ses partenaires développeurs. **Cette synergie des acteurs agricoles et énergétiques, souhaitée par l'esprit de la loi APER, renforce d'autant plus la maturité de notre filière.**

Ce baromètre 2026 rend compte des difficultés et des lenteurs pouvant exister dans le développement de l'agrivoltaïsme en France. Cette étude demande à pourvoir être complétée, dans les prochaines années, par une étude similaire sur les projets en cours d'exploitation puis sur les projets terminés. Cependant, pour ce qui est de la phase de création et d'instruction du projet, la filière demeure efficace et mature.



## La FFPA, au service d'une filière responsable et mature

---

À travers ce Baromètre de l'agrivoltaïsme – Édition 2026, la FFPA a souhaité apporter un éclairage objectif et ancré dans la réalité des exploitations agricoles. Les enseignements issus de cette étude confirment que **l'agrivoltaïsme n'est ni un phénomène de mode ni une réponse universelle, mais bien un outil exigeant**, mobilisé par des agriculteurs pleinement conscients des enjeux techniques, économiques, environnementaux et sociaux qu'il implique.

Loin des représentations caricaturales, les projets qui émergent s'inscrivent dans une logique de long terme, portée par des chefs d'exploitation engagés, responsables et acteurs de leur trajectoire. **La filière apparaît ainsi structurée, sélective et encadrée, ce qui explique un taux de conversion mesuré mais révélateur d'une maturité croissante.** Le temps long des études, de l'instruction et du dialogue territorial agit comme un premier filtre, garantissant la qualité et la cohérence des projets qui aboutissent.

**Les résultats de ce baromètre montrent également que la réussite d'un projet agrivoltaïque repose sur une condition essentielle : la confiance.** Confiance entre agriculteurs et développeurs, confiance avec les territoires, confiance dans un cadre réglementaire désormais clarifié. Cette relation partenariale, au cœur de l'esprit de la loi APER, constitue un levier déterminant pour sécuriser les projets et accompagner leur acceptabilité.

Pour la FFPA, ces constats renforcent la nécessité de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années : **accompagner les agriculteurs, structurer les bonnes pratiques, favoriser le dialogue entre acteurs agricoles, énergétiques et institutionnels, et contribuer à une montée en compétence collective de la filière.** L'agrivoltaïsme ne se décrète pas ; il se construit, projet par projet, territoire par territoire.

Ce Baromètre 2026 appelle enfin à une **lecture dynamique, évolutive et territorialisée**. Il a vocation à être enrichi dans les années à venir par l'analyse des projets en exploitation, puis des projets arrivés à maturité, afin d'évaluer concrètement leurs performances agricoles, économiques et environnementales dans le temps. À l'aube de cette nouvelle phase opérationnelle, la FFPA continuera d'œuvrer pour que l'agrivoltaïsme demeure un outil au service de l'agriculture, de la pérennité des exploitations françaises et des territoires.

---

Créée en 2021 **par et pour les agriculteurs**, la Fédération Française des Producteurs Agrivoltaïques (FFPA) rassemble l'ensemble des acteurs engagés dans un agrivoltaïsme responsable : agriculteurs, associations, développeurs, bureaux d'études et experts de la filière. Elle représente **aujourd'hui près de 3 500 agriculteurs** et fédère **256 membres** à travers toute la France.

Référence nationale, la FFPA **défend les intérêts des exploitants**, accompagne les projets et veille à ce que l'agrivoltaïsme demeure **au service des fermes et des territoires**. Son Bureau, composé exclusivement d'agriculteurs, incarne une gouvernance **collaborative, transparente et ancrée localement**.



## Nous rejoindre

Pour adhérer à la Fédération et contribuer au développement d'un agrivoltaïsme durable,

rendez-vous sur [www.ffpa.fr](http://www.ffpa.fr) rubrique « **Nous rejoindre** »  
ou envoyez-nous un message à l'adresse : [contact@ffpa.fr](mailto:contact@ffpa.fr)